

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

Les « fake news », ça suffit !
Les Deuillois méritent mieux !

À longueur de tribunes, l'opposition municipale n'a de cesse que de diffuser sciemment de fausses informations, déformées et mensongères.

Arranger la vérité, tel semble être devenu le sport favori !

Alors que notre équipe municipale pratique depuis 2014 l'exercice de la transparence et de la parfaite information de l'ensemble des membres du Conseil municipal et, bien évidemment, de tous les Deuillois. Tous les dossiers examinés par l'assemblée municipale font l'objet d'une présentation préalable en commission.

Les élus du groupe majoritaire répondent toujours aux sollicitations et légitimes demandes d'informations des élus d'opposition.

Ce qui est regrettable et qui doit être dénoncé, c'est qu'au niveau des commissions municipales, le débat contradictoire est absent et qu'il n'y a pas de co-construction entre la majorité et l'opposition.

Nous le constatons depuis déjà quelques années, les clivages et la politique politicienne ne sont plus de mise et participent à ce climat de défiance envers les élus.

Les beaux discours et la rhétorique sont aujourd'hui bien loin des engagements et des actes.

Tout ce qui intéresse nos concitoyens, c'est bien le concret et la capacité à trouver des solutions.

Notre équipe municipale s'attache à apporter des réponses concrètes, à favoriser la démocratie participative et à donner du sens aux actions municipales, en privilégiant la place de l'humain.

Quel regret de ne pouvoir, au sein du Conseil municipal, s'affranchir de méthodes de « l'ancien monde » ! Quel regret de ne pouvoir bénéficier d'une opposition constructive !

Quel regret de constater que le Conseil municipal ne soit devenu pour certains qu'une tribune pour faire des effets de manche ! Socrate et Platon l'avaient déjà reproché aux orateurs qui régliaient les affaires de la cité par coups de joutes oratoires, ce qui importe, c'est la recherche de la vérité !

Alors, pour cette dernière année de mandat, tentons d'ouvrir un dialogue constructif, de nature à répondre seulement et uniquement aux préoccupations des Deuillois qui, bien loin des querelles partisans, aspirent tout simplement à vivre dans une ville au cadre de vie préservé, avec des services de qualité à destination des familles, des jeunes, des seniors, de ceux d'entre nous qui sont en demande de solidarité, d'écoute et de compassion.

Gilles Grenet
Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
 muriel.scolan

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

« 19 mars pour tous »

Mais pourquoi la majorité est contre la réconciliation nationale ?

Chaque année, notre groupe progressiste propose de reconnaître la date du 19 mars comme l'unique date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. En vain !

La guerre d'Algérie : une écharde dans l'histoire nationale

Le 19 mars 1962, au lendemain des accords d'Évian signés entre le gouvernement français et le Front de Libération Nationale (FLN), le cessez-le-feu en Algérie sonnait le glas d'une guerre qui a marqué notre mémoire mais qui mettait aussi fin à 130 ans de colonisation ! Parce que les destins de ces deux pays ont été imbriqués, il ne peut exister de date parfaite.

La loi n'est pas respectée

La loi du 6 décembre 2012 stipule que le 19 mars 1962 est l'unique « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Or, la majorité municipale, évoque la date du 5 décembre mise en place par le président Chirac, ne respectant ainsi pas la loi...

Les propos tenus par notre maire peuvent paraître choquants.

Cette date ne serait pas « consensuelle » alors qu'elle est reconnue par la seule association d'Anciens combattants des guerres de décolonisation. **Pire, la date du 19 mars ne serait pas adaptée parce à l'issue du cessez le feu, les violences (des deux côtés) perdurent.** C'est oublier que nous commémorons le 8 mai 1945 la victoire de Alliés alors que la seconde guerre mondiale s'est terminée avec la capitulation du Japon en août, après l'explosion de deux bombes atomiques ! Enfin, **Le 8 août 1945, les manifestations indépendantistes algériennes réprimées par l'armée française lors des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata en Algérie auraient été la cause de 3 000 à 30 000 morts !**

Pour la fin de la bataille mémorielle / pour la réconciliation !

La date du 19 mars marque la **volonté partagée de sortir de la guerre.** Elle permet d'honorer toutes les victimes : 27 500 militaires français décédés, 152 000 morts dans les rangs du FLN et près de 500 000 morts algériens, civils ou combattants. Comment ne pas comprendre que toute une jeunesse française d'origine maghrébine attend de tous les élus qu'ils exercent leur devoir de mémoire qui s'impose à nous. **Il est bien regrettable que notre majorité refuse ce devoir d'honnêteté historique indispensable à la réconciliation nationale.**

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayraud pour le groupe « ChangeZ Deuil », et Othman Allaoui conseiller municipal d'opposition
site <http://changerdeuil.fr/>  changez.deuil

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Démocratie participative, oui mais...

Au fil des mois, nous avons vu le sens de circulation de nos rues se modifier. Nous pensions que votre majorité mettrait en place une véritable concertation sur le sujet et prendrait en compte l'avis des usagers. Tel ne fut pas le cas...

Pourtant, seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin !

Nous avons donc vu de nouveaux « stop » apparaître, des modifications du sens des rues sans pour autant que de vrais débats avec les habitants n'aient eu lieu.

On pourra ensuite vous dire que ces changements sont parfaits et qu'ils sont une véritable plus-value pour vos déplacements mais nous en doutons. Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de vos difficultés depuis ces modifications : les nouveaux itinéraires des bus provoquent des problèmes de circulation et de sécurité (stationnement de longue durée dans des rues trop étroites, difficultés de manœuvres à certain carrefour bloquant la circulation). D'autre part, nous avons appris que le nouveau commissariat qui sera donc en lieu et place de l'ancien (engagement que notre liste défendait il y a cinq ans), accueillera également des logements. Qui dit nouvel habitat, dit nouvelles familles. Nos écoles sont-elles en capacité d'accueillir ce surplus d'enfants ? Où iront les enfants de moins de trois ans quand on sait que les listes d'attente dans les structures d'accueil de la ville ne cessent de s'allonger ?

Enfin, en ce qui concerne les décisions du conseil municipal, nous avons encore été très surpris de prendre part à des votes sur des éléments qui avaient déjà été actés par votre municipalité.

Il semble que la démocratie participative n'intègre pas les élus de la minorité. Nous exprimons pourtant la voix de nombreux Deuillois qui nous transmettent régulièrement leurs doutes quant aux choix des orientations politiques ou budgétaires de la majorité.

Pour nous soutenir dans nos actions, notre groupe accueillera, suite à la démission de Monsieur Bévalet, Monsieur Thierry Alvès qui achèvera cette dernière année de mandat. Nous resterons toujours aussi combattifs et ferons preuve d'objectivité comme nous avons coutume de le faire face aux décisions.

Anne-Gaëlle Maerten et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com